



Procès-verbal
de réunion de Conseil Municipal

Conseil Municipal
de la commune de FAUGUERNON
du mardi 16 septembre 2025

La séance est ouverte à 18h00

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le 16 septembre 2025 sous la présidence de M. Patrick FLAMAND, Maire.

Présents : M. Claude Guesdon, 1er adjoint, Mme Anne Duruflé, M. Denis Besnier, Mme Dominique Gautier qui a donné son pouvoir à Marie-Claude Huby, M. Philippe Gurrey, M. Remy Guillotin, Mme Marie-Claude Huby, M. Jean-Paul Malfilâtre, conseillers municipaux.

Absent : M. Christophe Gentil

Secrétaire de séance : Anne Duruflé

Le Maire informe qu'il a reçu des remerciements de la part du club des joyeux du troisième âge et du Téléthon pour la subvention qui leur a été attribuée en 2025.

Il annonce la Finale de la coupe de France des Rallyes prévue les 16-18 octobre. La course au départ de Rocques à 17 heures le 17 octobre passera par Fauguernon. La route de Rocques sera fermée de 15h à 23h. Une buvette sera organisée par le comité d'animation de Fauguernon. De 30 à 40 000 visiteurs sont attendus.

1) Délibération 26/2025 : Amortissement des immobilisations

Il est demandé à la commune d'adopter le principe de l'amortissement au prorata Temporis afin de régler le classement de deux factures

Vote favorable à l'unanimité, soit 9 voix

18h23 : arrivée de M. Christophe Gentil

2) Délibération 27/2025 : Elagage/entretien des haies et arbres sur le domaine public

Le Maire propose de mettre en place un règlement en vue de contraindre les personnes qui ne respectent pas l'obligation de taille des haies pour assurer la sécurité routière à s'y plier (envoi de courrier répété et amende).

09 Voix favorables et une abstention

3) Délibération 028/2025 : Effacement des réseaux sur la route de Combray : demande de subvention par le SDEC à l'APCR

Le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour autoriser le SDEC à adresser une demande de subvention à l'APCR pour couvrir une partie des frais d'enfouissement des réseaux électriques sur la route de Combray. Le coût global des travaux s'élève à 18000 €. La subvention pourrait couvrir 70% de cette somme.

Vote favorable à l'unanimité

*Procès-verbal
de réunion de Conseil Municipal*

4) Questions diverses

- Anne Duruflé rend compte de la réunion de présentation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durables) sur zoom organisée par l'Agglo à laquelle elle a participé. Ce plan se décline en 4 axes prioritaires (Faire vivre le réseau des villes et des villages, préserver la qualité de la nature des paysages normands, renforcer les économies du territoire, garantir la durabilité et la résilience du territoire par une gestion responsable). Le plan devra être discuté lors d'une prochaine réunion du conseil municipal et le compte-rendu des débats est attendu avant la fin du mois de novembre pour que le PADD puisse être à nouveau débattu lors du conseil communautaire prévu le 11 décembre prochain.
- A la question posée par Christophe Gentil sur la date des travaux de curage des fossés que la commune a prévu de réaliser, le Maire répond qu'ils devraient commencer début octobre.
- Le Maire rappelle que le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touque s'était engagé à agrandir le bassin de rétention des eaux pluviales avant la fin du mois d'août au croisement de la D263 et de la route de la Forge. Rien n'a été fait.
- Changement des néons en Led par la société SEA (environ 700,00 € TTC).

La séance est levée à 19h00

Le Maire, Patrick FLAMAND